



■ **CYCLISME**  
 Florian Vachon  
 de Montluçon  
 au départ  
 du 102<sup>e</sup> Tour  
 de France  
**PAGES SPORTS**



■ **GRÈCE**  
 Alexis Tsipras  
 maintient  
 l'appel à voter  
 « non » (« oxi »)  
 au référendum  
**PAGES MONDE**



lamontagne.fr

# LA MONTAGNE

CentreFrance **MONTLUÇON** JEUDI 2 JUILLET 2015 - 1,00 €

## La fillette enlevée chez elle retrouvée en état de choc

**BELLERIVE-SUR-ALLIER.** Une fillette de 5 ans a été enlevée en pleine nuit dans la maison familiale d'un quartier résidentiel de Bellerive-sur-Allier, alors que ses parents dormaient.

**ENQUÊTE.** Surpris par des voisins, l'agresseur a pris la fuite, laissant la fillette en état de choc. L'homme est aujourd'hui activement recherché.

PAGE 4

■ **VERNEIX**  
**Les sapeurs-pompiers luttent contre le feu et la chaleur**

PAGE 11

■ **LE MÉDIATEUR**  
**Impôt à la source : Les Auvergnats divisés sur ce prélèvement**

PAGE MÉDIAS

■ **MONTLUÇON**  
**Trafic de stupéfiants : jusqu'à douze ans requis hier**

PAGE 4

## Climat : entendre la voix des régions



■ **IMPLICATION.** En première ligne de l'action contre le réchauffement climatique, les villes et régions, réunies à Lyon, veulent pousser en faveur d'un accord mondial sur le climat à Paris, mais aussi faire entendre leur voix dans la négociation.

■ **DÉCLARATION.** « Les collectivités locales devraient pouvoir accéder directement aux fonds alloués par la communauté internationale aux projets climat », a déclaré, hier, le président Hollande.

■ **CONTRIBUTION.** Les élus locaux comptent produire un document final comportant un certain nombre de propositions, notamment sur les financements à destination des collectivités des pays du Sud. PHOTO AFP

PAGES FRANCE

**Erratum.** Écoliers, collégiens, lycéens, étudiants : attention ! A la rentrée de septembre, il ne faudra surtout pas faire confiance à vos agendas pour prévoir vos vacances, la plupart de ceux en vente actuellement étant erronés. Une incroyable erreur qui s'explique par un mauvais timing. En avril, le gouvernement a modifié les zones de vacances scolaires - A, B et C - pour tenir compte du nouveau découpage des régions, lié à la réforme territoriale. Problème : les agendas scolaires étant imprimés à l'automne pour pouvoir être dans les rayons au printemps, le changement n'a donc pas pu être effectué à temps... Zéro pointé !

## EXAMENS 2015



Tous les résultats dans votre journal et sur

lamontagne.fr

CAHIER BAGS

PAGES BREVETS

JEUDI 9 JUILLET

Montluçon  
 ISSN 1282-6289  
 2/07/15  
 M 0726  
 1,00  
 www.lamontagne.fr

10004

## Auvergne → Faits divers

**BELLERIVE-SUR-ALLIER ■ Un homme s'introduit dans le domicile familial par une porte-fenêtre restée ouverte**

# La fillette enlevée pendant son sommeil

Une fillette de 5 ans a été enlevée dans la nuit de mardi à mercredi, à Bellerive-sur-Allier, alors qu'elle dormait dans sa chambre. Un homme a été aperçu par des voisins en train de prendre la fuite.

Estelle Dissay  
estelle.dissay@centrefrance.com

Un homme s'est introduit dans la chambre d'une fillette de 5 ans au cours de la nuit de mardi à mercredi, dans un quartier résidentiel de Bellerive-sur-Allier, alors qu'une porte-fenêtre du domicile était restée ouverte en raison des fortes chaleurs.

« En présence des parents qui dormaient »

L'individu est entré dans la maison sise rue Gravier « en présence des parents qui dormaient », confirme Eric Mazaud, le procureur de la République du tribunal de Cusset.

Il a enlevé la fillette et l'a emmenée dans la rue Gre-



net située à quelques mètres du domicile familial. Les pleurs de l'enfant ont alerté des voisins. « Je me

suis levée et je suis allée à ma fenêtre, explique une riveraine. J'ai crié « Où est-tu ? Où est-tu ? » À ce mo-

ment-là, j'ai vu un homme. Il sortait d'une impasse en rajustant son pantalon. Il est parti en courant dans la direction

de la rue Fernand-Aubergier. » Selon des témoins, l'individu a pris la fuite en sautant plusieurs clôtures et laissant la fillette en état

de choc dans un jardin privé de la rue Grenet. « La petite fille était enroulée dans un drap ou une couette », ajoute une riveraine.

Alertées, les forces de l'ordre ont déployé un périmètre de sécurité dans le quartier pour réaliser une enquête de voisinage et contrôler toutes les personnes qui entraient ou sortaient de la zone.

### Le rapport d'expertise médicale attendu

À l'hôpital de Vichy, la victime a été examinée par un médecin. « J'attends le rapport d'expertise médico-légale, précisait le procureur en milieu d'après-midi. Mais nous avons des éléments pour penser que le mobile était d'ordre sexuel. Les parents, eux, sont choqués. J'ai désigné l'association d'aide aux victimes JEC 03 pour qu'un soutien psychologique soit assuré. »

Pour l'heure, le SRPJ de Clermont-Ferrand et le commissariat de Vichy sont chargés d'une enquête de flagrance pour enlèvement de mineur.

Hier soir, les forces de l'ordre recherchaient toujours le fuyard. ■

### MOULINS

## Le détenu de la centrale aurait proféré des menaces

Lorsque la journaliste a décroché son téléphone, dans sa rédaction, à Clermont-Ferrand, lundi, en fin de matinée, elle a entendu des menaces.

Dont cette phrase : « Si ça continue, je vais venir faire un carton avec une Kalachnikov place de Jau-de ». L'homme s'est présenté comme étant un détenu de la maison centrale de Moulins-Yzeure, dont le nom et prénom. Il a précisé qu'il appelait depuis sa cellule.

### Des investigations techniques en cours

Il aurait utilisé un téléphone portable passé en douce en prison où ils sont interdits. Sauf que la fouille de la cellule n'a pas permis de retrouver l'appareil. Cela ne freine pas l'enquête, en flagrant délit, menée par les policiers du Service régional de police judiciaire (SRPJ), pour vérifier que l'appel a bien été émis depuis la maison centrale et pour identifier avec certitude l'auteur du coup de téléphone. Des investigations techniques en cours qui seront confrontées aux déclarations du suspect : « On collationne les éléments de

preuves », indique succinctement le procureur.

L'auteur présumé du coup de téléphone, un Clermontois âgé de 30 ans, purge une peine de deux ans de prison pour avoir agressé sa compagne. C'est un homme dont le comportement « virulent » et « ingérable », selon Pierre Gagnoud, procureur de la République de Moulins, lui a valu d'être transféré de la maison d'arrêt de Moulins-Yzeure à la maison centrale, réservée en principe aux longues peines et aux détenus dangereux. Cet homme doit également bientôt comparaître pour la séquestration d'une jeune surveillante à la maison d'arrêt de Saint-Quentin-Fallavier (Isère) en juillet 2013.

« On prend cette affaire de menaces au sérieux », confie Pierre Gagnoud. « Pour l'heure, on ignore si nous sommes dans le cadre du délire paranoïaque d'un homme en colère ou si l'on est dans le cas d'une personne susceptible de susciter des inquiétudes. Il faut attendre les résultats de l'enquête ». ■

leila aberkane

### MONTLUÇON ■ Réquisitions et plaidoiries dans l'affaire de trafic de stupés

## De vingt mois à douze ans ferme requis

La troisième journée d'audience portant sur une affaire de trafic de stupéfiants impliquant quinze prévenus était consacrée, hier, aux réquisitions du procureur et aux plaidoiries.

« C'est du costaud les réquisitions », attaque M<sup>e</sup> Khanifar lors de sa plaidoirie, hier, devant le tribunal correctionnel de Montluçon. Dans ce trafic de stupéfiants, d'héroïne principalement, dont les transactions ont été estimées à plus de 664.000 € en dix-huit mois (voir notre édition de mardi), la plus petite peine requise par le procureur à l'encontre des quinze prévenus atteint vingt mois de prison ferme. La plus importante, douze ans ferme avec mandat de dépôt, concerne « l'Albanais ».

### « Pas d'éléments pour les condamner »

En état de récidive, l'homme de 45 ans est décrit comme le principal fournisseur d'un réseau impliquant une même famille. À la tête de ce réseau qui sévissait sur les secteurs d'Huriel, Domérat et Archignat, un cou-



ple. L'homme encourt neuf ans d'emprisonnement avec mandat de dépôt, sa compagne, six ans avec mandat de dépôt. Les autres réquisitoires s'échelonnent entre vingt mois et quatre ans ferme avec mandat de dépôt.

« Le témoin qu'on croit le plus accablant nous dit au final qu'il a rien vu », plaide M<sup>e</sup> Khanifar, pour le principal prévenu. « Entre

les témoignages différents et les éléments techniques de l'enquête, il n'y a rien ! Pourquoi n'a-t-il été que contrôlé et pas interpellé, au péage de Bizeneuille, alors qu'on savait très bien qu'il était venu chercher le pognon. Les présumptions ont du plomb dans l'aile... C'est un dossier de mensonges, de stratégies, de règlements

de comptes. On est dans le flou artistique. Il nous faut un fournisseur, on a un Albanais, ça fait bien ! Sauf qu'on n'a pas les éléments pour le condamner. Alors ça ne fait pas douze ans, ça fait rien du tout ! ». Il réclame la relaxe.

### « Amateurisme »

Les avocats du couple, M<sup>e</sup> Fourrey et M<sup>e</sup> Laval pointent « l'amateurisme » de ces « Pieds Nickelés ». « Ils n'avaient pas les épaules pour ça, ni la conscience. Ils ont été dépassés par les faits. Bien sûr, sans le chef de famille, personne n'en serait là. Sa compagne n'avait qu'un rôle de petite main. Et puis il n'y a eu que peu d'enrichissement ; en témoigne leur train de vie. De toute façon dans ce dossier, personne ne sait où est passé l'argent. »

M<sup>e</sup> Fourrey demande de ne pas prononcer de mandat de dépôt à l'encontre de sa cliente. M<sup>e</sup> Laval réclame, lui, une peine « plus appropriée » que neuf ans ferme. Ils sauront demain, lors des plaidoiries, si leurs plaidoiries ont été entendues. ■

Alexandre Chazeau